

Présentation du parcours AMVSL

1. Le parcours type « Aménagement, Management et Valorisation évènementielle des espaces Sportifs et de Loisir » (AMVSL)

Le champ professionnel du management du sport connaît de **rapides et profondes mutations**. Qu'ils soient réalisés et exploités par des intervenants des secteurs public et privé, les espaces de pratiques et de consommation sportives et de loisir tendent à se **diversifier, à se multiplier et à se complexifier**. Du grand stade à vocation spectaculaire et marchande à l'équipement de proximité à fonctions sociale et éducative (piscine, salle multisports, etc.) ou du grand espace naturel support d'aménagements (« La Loire à vélo », etc.) au microsite d'activités ludo-sportives pérennes ou éphémères (accro-branches ; complexes multi-activités gérés par des TPE, Smart City Sport, Ville-étape, etc.), **leur conception, leur réalisation, leur exploitation et leur valorisation nécessitent l'acquisition de nombreuses connaissances et compétences qui forment un référentiel d'emploi inédit et prometteur**. Il existe en effet un **besoin de professionnels plurivalents capables de saisir et d'opérationnaliser les enjeux situés à l'articulation entre le management de ces espaces et celui de leur valorisation par enrichissement d'une gamme de services évènementiels de toute nature pour tous publics**.

Dans ce contexte, le parcours « **Aménagement, management et valorisation évènementielle des espaces sportifs et de loisir** » (AMVSL) s'inscrit au sein du master STAPS d'Orléans. Il permet **d'abord d'offrir un débouché aux étudiants de Licence STAPS Management du Sport de l'Université d'Orléans**. Il s'adresse également à tout(e) autre détenteur(trice) d'une Licence STAPS de l'Université d'Orléans ou d'ailleurs, d'une Licence en Sciences Sociales (Droit, Economie, Géographie-Aménagement de l'espace et urbanisme, Information-Communication, Sciences de Gestion, etc.) ou d'un diplôme de niveau équivalent (ex : Responsable Technique en Aménagement d'Espaces Sportifs, etc.) ainsi qu'aux Sportifs de Haut Niveau inscrits, actuellement ou anciennement, sur les listes ministérielles ou en reconversion.

Le parcours AMVSL est la seule formation de ce type dispensée en région Centre. Une **veille effectuée en mars 2017 sur l'ensemble des parcours de masters en Management du Sport en France (n= 44)** a montré qu'aucun ne combine directement espaces sportifs, dans leur acception la plus large, valorisation par l'évènementiel entendue là encore au sens le plus large (sportif, d'entreprise, ludique et culturel).

Délivrant une **double compétence sur le management des espaces sportifs, d'une part, et leur valorisation par l'évènementiel**, d'autre part, ce parcours AMVSL veut compléter une offre de formation encore tenue à l'échelle nationale à partir de **besoins émergents que nous exprimons de plus en plus de décideurs au sein de notre réseau de partenaires depuis une douzaine d'années**. A titre d'exemple, on peut citer la société **Amaury Sport Organisation** (ASO, propriétaire-organisateur du Tour de France cycliste), **les fédérations françaises de canoë-kayak et d'escrime** ou encore **des collectivités cherchant à optimiser l'utilisation de leur patrimoine sportif**.

Adossée au CEDETE, le laboratoire de géographie-aménagement de l'Université d'Orléans, et animée par une équipe nationalement reconnue pour la qualité de ses enseignements et de ses travaux de recherche publiés dans le domaine des espaces sportifs et de leur valorisation événementielle, ce projet de parcours AMVSL recèle incontestablement un caractère original et porteur. C'est d'ailleurs ce qui explique l'ouverture projetée du **M2 à l'alternance**.

2. Objectifs de la formation

Salarié d'une collectivité, d'une fédération ou d'une entreprise en lien avec le sport, le manager ou la manageuse d'organisation sportive mobilise ses connaissances concernant le secteur sportif pour résoudre des problématiques managériales, d'ordre stratégique et opérationnel. Selon ses missions, ses spécialisations et ses domaines d'expertise, il / elle intervient dans :

- **le montage, la gestion, la conduite opérationnelle de projets sportifs (ingénierie, événements, projet de développements de pratiques sportives, etc.) ;**
- **le financement et la gestion financière d'infrastructures sportives et de centres de profits sportifs ;**
- **l'élaboration, la programmation, le financement et la mise en place d'événements sportifs ;**
- **l'audit de projets à caractères sportifs ;**
- **la définition d'orientations stratégiques d'organisations en lien avec le sport ;**
- **la direction et le management d'équipes salariées et bénévoles.**

Types de débouchés par parcours-type

Ces débouchés se retrouvent principalement dans les secteurs suivants :

- Les organisations sportives du secteur privé : sites et infrastructures destinés à des pratiques sportives et du tourisme sportif (Club Med, etc.) ; centres de remise en forme et autres centres profits (ex : « Urban Football ») ; agences d'évènementiel ; cabinets de consulting en développement des espaces sportifs ; régies de gestion et de commercialisation des droits liés au sport (panneautique, etc.) ; annonceurs et sponsors de tous secteurs d'activités ; sociétés proposant de nouveaux aménagements urbains sportifs connectés ; etc.
- Les organisations du secteur privé non marchand : clubs sportifs (amateurs et professionnels) ; associations (UCPA, Les Glénans, etc.) ; entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire (mutuelles, coopératives ou fondations) ; fédérations sportives françaises et internationales ; sociétés d'économie mixte (SEM) ; mouvements olympique et paralympique (CNSOF, CROS, CDOS).
- Le secteur public : Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports ; collectivités territoriales ; établissements publics de coopération intercommunale.
- Stadium Manager.
- Community Manager.
- Gestionnaire d'équipement sportif et de réseaux d'équipements sportifs.
- Directeur général d'associations sportives et de clubs sportifs.
- Responsable conseil et gestion des événements et de marketing sportif.
- Responsable / Directeur d'études en agences de marketing et communication.

- Expert en logistique événementielle.
- Manager de centres de profits dans le secteur sportif.
- Responsable / directeur commercial dans le secteur sportif.
- Responsable produits et équipements liés au sport (sols sportifs, gazons, biens divers).
- Chef de projet marketing, chef de projet marketing digital.
- Responsable Développement et Partenariats (clubs, fédérations sportives, entreprises en lien avec le sport).
- Directeur / Responsable sponsoring.
- Agent titulaire ou chargé de mission Sport dans une collectivité territoriale ou locale.
- Directeur de centre de remise en forme.
- Régisseur d'événements sportifs nationaux et internationaux.
- Directeur technique d'événements sportifs.
- Conseiller sportif au sein de clubs, de fédérations, de collectivités et d'entreprises.

Ces débouchés se retrouvent secondairement dans les secteurs suivants :

- Agences de conseil en marketing et communication ;
- Communication digitale (sites Internet, réseaux sociaux) ;
- Diffuseurs de contenus et médias spécialisés (Orange, EuroSport, SFR Sport, etc.) ;
- Responsable promotion et communication sportive.

3. Organisation de la formation

Ce parcours vise à former des professionnels de **niveau 1** dans le secteur du management sportif. La formation s'effectue sur **quatre semestres** avec l'UE 1 commune aux trois parcours du master STAPS dans lequel s'insère le parcours AMVSL. Le parcours s'effectue à flux régulés : **20 étudiants maximum en M1, 15 étudiants maximum en M2.**

Ce parcours AMVSL est ouvert à tout détenteur d'une licence ou d'un diplôme équivalent de niveau bac + 3 sous réserve, dans tous les cas, d'acceptation de leur dossier de candidature par la **Commission Pédagogique**. Le M1 et le M2 sont également ouverts aux VAE/VAP et sportifs de haut niveau ou en reconversion, toujours sous réserve d'acceptation de leur dossier de candidature par la Commission Pédagogique. La nature du stage effectué en M2 par chaque étudiant permet d'effectuer une distinction entre **Master Professionnel** et **Master Recherche**.

L'UE 1 du parcours AMVSL est commune au sein du master STAPS. Contenant les EC « Anglais appliqué à la professionnalisation », « Conduite de projet stratégique et opérationnel », « Activités physique développement personnel et santé (APDP) » et « Insertion professionnelle et création d'entreprise », la **part du socle commun représente 22,7% du total des enseignements délivrés en master 1.**

Les étudiants du M1 peuvent se réorienter vers d'autres masters dès lors qu'ils ont acquis leurs 60 premiers ECTS. Réciproquement, le M2 AMVSL est ouvert à tout étudiant justifiant des 60 premiers ECTS de master 1, en particulier à ceux venant de master Management du Sport, Master de Gestion, Master de Tourisme ou encore Master d'Aménagement du Territoire et Urbanisme.

En M1, les étudiants acquièrent les principaux outils de conception, de réalisation et de gestion des espaces et événements sportifs. En M2, les étudiants intègrent des concepts et méthodes d'analyse stratégique au service de la valorisation événementielle de ces espaces. Les deux années sont donc intimement liées et constituent un continuum. Par exemple, la formation délivre aux étudiants une **initiation (M1)** puis un **perfectionnement (M2) à la recherche** permettant, pour ceux qui le souhaitent, de se spécialiser dans le cadre d'une thèse doctorale. Ils pourront trouver un encadrement au CEDETE (EA 1210) dans le cadre de l'Ecole Doctorale Sciences de l'Homme et de la Société (ED 378) de l'Université d'Orléans. Globalement, le M1 délivre des connaissances transversales sur les domaines du management des espaces et des événements sportifs, lesquelles permettent de proposer le **M2 en alternance** en vue d'une professionnalisation de l'étudiant.

4. Modalités d'enseignement

Le parcours M2 AMVSL sera accessible en apprentissage dès septembre 2019. D'ores et déjà, **plusieurs organisations sportives soutiennent son ouverture et sont intéressées par des collaborations sous la forme de Projets tutorés, Stages longs (9 semaines minimum) en M1 ou en alternance en M2** : Amaury Sport Organisation (ASO) propriétaire et organisateur du Tour de France cycliste ainsi que d'une centaine d'autres événements sportifs internationaux (Marathon de Paris, Le Dakar, Lacoste Ladies Open de France en Golf, etc.), l'Open d'Orléans – tournoi international de tennis de l'Association des joueurs de Tennis Professionnels (ATP), la Coupe du monde de Sabre dames d'Orléans, la Fédération Française d'Escrime, la Fédération Française de Canoë-Kayak, l'Ultra Trail du Mont Blanc ou encore des collectivités territoriales (Région Centre – Val de Loire, Conseils départementaux d'Indre-et-Loire et du Loiret) et des associations professionnelles (Association Nationale des Elus chargés des Sports (ANDES) ; Association Nationale des Directeurs d'Infrastructures et de Services de Sports (ANDIISS)).

Compte tenu des spécificités du champ du Management du Sport et de l'Événementiel Sportif – d'ordre très opérationnel –, la **stratégie générale d'enseignement s'appuie sur une pédagogie inversée et l'expertise de nos intervenants, praticiens reconnus dans ce champ. L'objectif est de favoriser la construction des compétences et des connaissances par l'étudiant lui-même, processus remédié par l'enseignant dans le cadre d'une pédagogie active, différenciée et positive.**

Pour opérationnaliser ce choix didactique et pédagogique, des **CM et TD « hors les murs »** seront instaurés en lien avec les décideurs d'organisations sportives : **visites d'entreprises, simulations et jeux d'entreprise, conférences-métiers et enseignements à la recherche** notamment au laboratoire CEDETE pour les TD nécessitant la pratique de logiciels informatiques (SIG, cartographie automatique et analytique, traitement lexical, etc.). Des **restitutions collectives systématiques sont prévues sous la forme d'analyses réflexives et collaboratives (étudiants-enseignant-praticien)**. Certains travaux encadrés traiteront, par l'approche systémique, des interactions entre les différents sujets abordés de manière transversale entre les EC d'une même UE. Précisément, **il s'agira de comprendre l'environnement complexe dans lequel le management des espaces sportifs et de loisir**

peut apporter des solutions satisfaisantes et pérennes aux demandes sociales multiples qu'ils suscitent et aux impératifs de rentabilité économique qu'ils nécessitent. La finalité consiste à comprendre comment valoriser ces espaces spécifiques par des stratégies événementielles sportives adaptées à chacun.

Dans ce cadre, la quasi-totalité des modalités d'enseignement s'organisera sous la forme de **contrôles continus, à caractère formatifs et formateurs**. La seconde session d'examens sera proposée selon la même logique aux étudiants ayant échoué en première session. Les examens privilégieront une validation par compétences, par UE ou par EC, configurée comme un « **Contrat de formation et d'apprentissage** » entre l'étudiant et l'enseignant. **Le mémoire court en M1 et le mémoire de fin de formation en M2 feront chacun l'objet d'une soutenance devant un jury mixte universitaire-praticien.**

5. Description de la formation

Cf. fichier PDF « Maquette parcours AMVSL ».